**Un Enfant, un cartable. Association Jean-Louis Baroin.**

**Rapport moral et d’activités 2012**

**« Chacun a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, du moins aux niveaux élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire doit être obligatoire. » Déclaration Universelle des droits de l'Homme, article 26.**

1. En 2008, une cinquantaine d’adhérents créait «Un Enfant un Cartable».
2. Nous sommes aujourd’hui 190.
3. En 2008, notre action concernait Wandié, une centaine d’habitants.
4. 5 ans plus tard, trois villages nous ont rejoints, environ 3000 habitants.
5. Une quarantaine d’enfants en 2008, 350 aujourd’hui dont 52% de filles.
6. Les relations avec les enseignants sont désormais conventionnées.
7. Les déplacements et les achats sont optimisés et limités à deux fois par an.
8. 80% du budget proviennent de nos ressources propres.
9. 90% du budget sont destinés à l’achat de livres et fournitures.
10. Le blog est consulté, en moyenne, par 140 visiteurs tous les mois.

Mais ne nous berçons pas d'autosatisfaction car les indicateurs, même positifs, ne sont pas tout. Dans le vaste marché humanitaire notre action n’est guidée que par l’éthique et marquée par la réactivité de la «petite» association que nous entendons rester. Toutefois, la qualité de notre action rayonne donc au-delà de nos effectifs, et notre vocation ne se résume pas à l'achat de fournitures scolaires et de livres de classe. Notre présence au Sénégal pose en effet une question lancinante: que faire pour que les enfants de Mar Lodj accèdent à un enseignement primaire gratuit jusqu’à son terme avec les mêmes chances de réussite pour les filles? Cette question que nous nous posons sans cesse, oblige à une appréciation fine et adaptée des besoins, sans céder aux demandes, justifiées, des Sénégalais, ni à notre désir de faire, parfois désordonné.

Notre santé budgétaire est bonne et nous ne dépendons d'aucun partenaire- même si nous nous réjouissons de leur présence à nos côtés. Nous sommes donc libres de nos décisions, grâce, d’abord aux 190 adhérents qui se retrouvent sur nos valeurs. Cette année encore, nous devons aussi notre indépendance à Agnès Bernard et Jean-Denis Peyrat qui ont accepté de concevoir et d’imprimer à leurs frais le calendrier, dont la vente nous a procuré des ressources plus conséquentes que l’an passé.

Au cours du dernier exercice environ 3000 € ont été investis dans les fournitures et les livres soit une moyenne de 11 € par enfant. Si cet investissement a permis aux instituteurs de prodiguer un enseignement de plus grande qualité, il a aussi soulagé les familles de frais insupportables dans un pays où on vit avec moins d'un euro par jour et par personne et où le choix est souvent simple: inscrire les enfants à l’école ou les déscolariser pour le ménage, l’agriculture, la pêche...

L’aide à l’éducation primaire, pilier du système éducatif, s’inscrit donc dans le cadre plus large de l’aide au développement. Puisque des études récentes montrent que nombre de pays ne respectent pas leurs engagements dans ce domaine, notre action à hauteur d'homme prend alors son sens. La société civile et les citoyens peuvent faire évoluer les choses, agir et se mobiliser. Nous en sommes la preuve.

Toutefois, nous respectons les institutions du Sénégal. Nous avons donc passé avec les écoles publiques qui sont nos partenaires des conventions qui précisent leurs engagements et les nôtres: à eux la pédagogie et les contenus, à nous l’assistance matérielle. Les besoins distingués sont ainsi hiérarchisés avant d’être décidés. Un exercice, toujours en équilibre, entre le possible et le souhaitable.

Si nous avons choisi de travailler avec les écoles publiques, c’est que l’État a pour nous, une responsabilité fondamentale dans l’éducation. En  toute transparence, nous avons donc rendu l'Inspection Académique destinataire des conventions.

Lors de l’AG 2012, nous avions évoqué la possibilité d’intervenir en faveur des futurs collégiens de l'école de Wandié, une dizaine d'enfants. Ceux-ci, pour des raisons de découpage administratif, doivent se rendre à 45 minutes de pirogue pour continuer leurs études au collège. Nous nous sommes rendus compte lors du voyage effectué en octobre de la très grande difficulté à remplir cet objectif. Pour plusieurs raisons: le collège abrite une école religieuse, ce qui pour nous n’est pas un gage de la liberté de l’enseignement. Et puis, comment aider les enfants sans donner de l’argent aux parents? Nous y aurions été, en effet, contraints, alors qu’aujourd’hui notre action concerne collectivement une classe entière et s’appuie sur l’implication des instituteurs. Comment aider une dizaine d’enfants dans un collège qui en compte plusieurs centaines venant d’autres villages sans faire naître des jalousies? Enfin, une fois la 6ème accomplie, les enfants de Wandié peuvent demander à revenir dans le collège de l’île pour y faire le reste de leur scolarité ! Comment alors poursuivre l’aide si elle n’est plus justifiée?

Nous avons donc renoncé à un projet que nous nous n’aurions pu maîtriser et nous sommes revenus vers les écoles primaires, cœur historique de notre action.

Ainsi, nous vous proposons aujourd’hui d'approfondir notre sillon en faveur de l’enseignement du premier degré en engageant une collaboration avec l’école de Mar Fafako, 4ème et dernier village de l’île.  La collaboration qui s’annonce, exigera beaucoup de lucidité, car cette école de 900 enfants peut, à elle seule engloutir notre budget sur plusieurs exercices.  Ce sera donc l’occasion d’approfondir notre démarche au service d’un enseignement pour le plus grand nombre. Cela supposera aussi des arbitrages, qualitatifs et quantitatifs, pour rester maîtres de notre développement.

Et je n'oublie pas que nous devrons aussi assurer la maintenance et les nécessaires travaux d'amélioration dans les bâtiments scolaires que nous avons construits.

Après les premières années de croissance, voici donc venu le temps de la consolidation des bases de l’édifice. Il a fallu du temps et quelques péripéties pour que l’association maîtrise ses premiers pas. Aujourd’hui, les projets se dessinent sans ambiguïté et dans la dignité et le respect de nos partenaires au Sénégal. Le travail, bien sûr, s'avère de longue haleine. Il pourra se réaliser parce que chacun s’y reconnaît et reconnaît l’autre comme partenaire. Pour notre part, nous y sommes prêts, pour peu que vous soyez à nos côtés. L’œuvre voulue par les fondateurs d’«Un enfant, un cartable, association Jean-Louis Baroin» va pouvoir s’établir dans la durée, en suivant fidèlement la feuille de route volontairement souscrite et en sachant raison garder.

Vous pouvez compter sur nous; tout le CA, dont je salue l’engagement et la disponibilité de chacun des membres, vous remercie de votre présence vigilante.

La Rochelle, le 22 mars 2013.